

Pénitents blancs gris et de cette localité. Venu, avec son frère Joseph, à Lyon où habitait déjà, dès 1709, leur oncle Antoine Fabre, ils s'étaient associés comme marchands de soie. Tous deux avaient établi depuis plusieurs années leur domicile dans notre ville quand ils firent, le 28 septembre 1725, devant le Consulat, leur déclaration de bourgeoisie.

Il avait épousé à Saint-Chamond, le 25 janvier 1723, Françoise Charrin, fille de Marc-Antoine, marchand de soie à Saint-Chamond, plus tard à Lyon, et de Jeanne Palerne.

En 1737, les Fabre habitaient à Saint-Nizier, rue de la Gerbe. La fortune de notre marchand était alors d'environ 250.000 livres et comprenait : son commerce, un mobilier dont son testament du 8 avril 1737 énumère les principales pièces, des maisons à Lyon : rue Buisson, montée du Chemin-Neuf, montée du Gourguillon, rue Juiverie, rue Neuve, et enfin la charge de « conseiller du roi, receveur trésorier des émoluments du sceau en la Chancellerie établie près la Cour des Monnaies de Lyon » dont il venait de se faire pourvoir, office bien minime puisqu'il ne valait que 2.400 livres.

Il mourut à soixante ans et on l'enterra, « en grande procession », le 24 octobre 1748, à Saint-Nizier, sans doute dans la chapelle de la Trinité où il avait élu sépulture.

Nous avons dit qu'il avait à Lyon un oncle, prénommé comme lui : Antoine Fabre. Celui-ci, ancien commerçant, s'était retiré au Chemin-Neuf, dans la maison actuellement n° 53, qu'il avait acquise le 29 mars 1709 de Jean Valentin d'Eguillon. Il avait fait aussitôt reconstruire la demeure et les travaux des maçons Menon et Laparade étaient terminés le 4 octobre 1710. Puis, le 22 juin 1712, il achetait des religieuses du Verbe-Incarné la maison voisine donnant sur le Gourguillon. Ainsi réunis, les deux immeubles formaient un beau tènement agrémenté de cinq terrasses avec leurs jardins, menant d'une habitation à l'autre.

Le vieil oncle, il avait alors quatre-vingt-quatre ans, mourut le 8 mai 1735, laissant sa propriété de Saint-Just à son neveu Antoine. Ce dernier le fit solennellement inhumer chez les Pères Minimés, ses voisins, puis il recueillit l'héritage.

C'est donc de 1735 à 1748 qu'Antoine Fabre et Françoise Charrin habitèrent la maison du Chemin-Neuf. En 1737, il nous apprend qu'ils y